

10

**NOUS AVONS BATAILLÉ
POUR L'INTERDICTION DU
CHALUTAGE PROFOND...
ET NOUS APPROCHONS
DU BUT!**



Cette partie présente les principales étapes d'un long et complexe processus institutionnel de réforme du règlement européen encadrant la pêche en eaux profondes.

Ces jalons ont pu être franchis grâce à une campagne d'opinion musclée de BLOOM en France, au Royaume-Uni et dans d'autres États membres de l'Union. L'ensemble de notre campagne législative a été devisé et conduit main dans la main avec la Deep Sea Conservation Coalition et The Pew Charitable Trusts.

C'est pour faire interdire le chalutage profond que BLOOM a été créée au départ, même si sa mission s'est considérablement enrichie depuis.

Ci-après l'itinéraire d'un rêve sur le point de devenir réalité...

2000

2000

REPÉRAGE DE CLAIRE NOUVIAN À L'AQUARIUM DE MONTEREY BAY EN CALIFORNIE POUR LE TOURNAGE D'UN DOCUMENTAIRE

Choc initial devant le foisonnement des formes de vie inconnues des grandes profondeurs marines. Subjuguée, Claire s'embarque dans l'aventure abyssale avec la volonté de partager son émerveillement avec le plus grand nombre. Elle découvre en chemin le drame de la destruction des écosystèmes multimillénaires des grandes profondeurs par une poignée de navires industriels dans le monde. Elle formule le vœu de mettre fin à cette aberration écologique, mais ne s'attend pas à ce que l'adoption par la communauté internationale d'une telle évidence, ne concernant que 300 bateaux dans le monde, se transforme en la croisade d'une vie contre des lobbies hyper-puissants.

FIN 2004

Création de BLOOM
enregistrement officiel
de la création de BLOOM
(auprès de la Préfecture)
en 2005

2006

PUBLICATION DU LIVRE « ABYSSES » AUX ÉDITIONS FAYARD

D'emblée pensé comme un ouvrage international, le livre « Abysses » est réalisé en co-édition avec de grands éditeurs tels que The University of Chicago Press et Knesebeck. Au total, il est publié en 12 langues et deviendra un réel succès de librairie, assurant à Claire Nouvian des revenus qu'elle peut entièrement consacrer à son combat contre la pêche destructrice. Le livre « Abysses » sert de pierre angulaire à toute la campagne de sensibilisation de BLOOM. Les images parlent mieux que 1 000 mots à propos de la fragilité des milieux marins profonds.



2007

OUVERTURE DE L'EXPOSITION « ABYSSES » AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

L'exposition imaginée par Claire rencontre un énorme succès public et embarque dans la foulée vers Hong Kong, première étape d'une itinérance internationale menant « Abysses » dans 20 villes et 8 pays dont une tournée chinoise très médiatisée et expliquant que les retombées presse de l'exposition et du livre réunis aient aujourd'hui dépassé le milliard d'individus. À ce jour, l'exposition a accueilli plus de 2,4 millions de visiteurs directs. Une partie dresse directement le bilan des dégâts de la pêche industrielle et permet de sensibiliser les visiteurs à l'impact que présente notre consommation de poissons.

2008

CLAIRE NOUVIAN ENVOIE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE NICOLAS SARKOZY SON LIVRE ABYSSES EN L'ALERTANT SUR L'UR- GENCE ÉCOLOGIQUE À CESSER LA PÊCHE INDUSTRIELLE DESTRUCTRICE

Claire est invitée à accompagner le Président à Monaco lors d'une visite officielle à la Principauté et à donner un discours devant les deux chefs d'État. C'est le début d'une collaboration étroite avec le gouvernement Sarkozy qui durera le temps que le « vent écologique » aura soufflé sur l'Élysée, soit les deux premières années du mandat présidentiel.

2009

BLOOM FÉDÈRE, AVEC LA COMPLICITÉ DE CHARLES BRAINE (ALORS AU WWF), LES ONG TRAVAILLANT SUR LA MER DE FAÇON À PORTER LE SUJET MARIN AU SOMMET DE L'ÉTAT

Quelque temps plus tard, le gouvernement annonce justement le Grenelle de la Mer alors que les ONG sont déjà alignées et en ordre de marche. Claire, Charles, Ludovic Frère de la Fondation Nicolas Hulot et Carole Martinez de l'UICN travailleront d'arrache-pied pendant des mois pour obtenir des résultats ambitieux du processus de concertation multipartite.



4 SEPTEMBRE
2010

BLOOM organise un workshop scientifique International qui aboutit à un rapport « La pêche profonde peut-elle être durable d'un point de vue écosystémique ? » qui sera téléchargé plus de 7200 fois d'ici fin 2015.

16 NOVEMBRE 2010

Intervention de Claire Nouvian à la conférence de la Commission européenne «Another future for fisheries». Claire contredit point par point, avec références à l'appui, le discours de pêche « durable » délivré par la flotte d'Intermarché, la Scapêche. Devant un amphithéâtre plein, l'ensemble de la Direction des Pêches de la Commission européenne, la Commissaire à la Pêche Maria Damanaki et le Commissaire à l'environnement, Claire révèle pour la première fois que la Scapêche exerce la méthode de pêche la plus destructrice qui soit, avec un label auto-proclamé, des subventions publiques substantielles qui ne suffisent pas à

éponger le déficit structurel de la flotte. Claire conclut en appelant la Commission européenne à se questionner sur ce qu'elle considère un modèle de pêche d'avenir car de toute évidence, ce ne sera pas la pêche profonde au chalut. Son intervention est la seule dans la journée à susciter une salve d'applaudissements. C'est la première entaille publique sévère que BLOOM porte au lobbying forcené mené par la région Bretagne et notamment la ville de Lorient auprès des institutions. Cette date peut être retenue comme un tournant en ce qui concerne la perception publique de la pêche industrielle bretonne par les décideurs européens.

2009-2010

LE GRENELLE DE LA MER ET LA «MISSION PÊCHE PROFONDE»



La plateforme ONG obtient des résultats extraordinaires du Grenelle de la Mer mais l'interdiction du chalutage profond proposée par Jean-Louis Borloo en arbitrage final est fermement rejetée par les industriels et par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Bruno Le Maire, fidèle aux lobbies de la pêche plutôt qu'à sa mission de défense du bien commun.

En lieu et place d'une interdiction, le Grenelle décide qu'une mission spéciale composée des principales parties prenantes aura lieu sur la pêche profonde. BLOOM entame une bataille quotidienne contre le mensonge, la mauvaise foi, la manipulation

politique et scientifique qui règnent au sein de la « mission » pêche profonde.

Elle découvre ainsi que la pêche industrielle est protégée au plus haut niveau du pouvoir avec la complicité active de la présidence de l'Ifremer (l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). Malgré tous les efforts et le travail colossal fourni, la mission est une entreprise de sabotage par les industriels, soutenus dans cette tâche par le rapporteur supposé impartial de l'Ifremer, Alain Biseau. Après de multiples rebondissements, un scandale politique avec Louis Le Pensec et un épisode de *greenwashing* des pêches les plus destructrices par l'émission Thalassa, les ONG démissionnent de la mission en juillet 2010 et dénoncent l'imposture du

rapport produit en mettant nommément le rapporteur en cause.

La réforme du règlement européen encadrant la pêche profonde en toile de fond. Chaque acteur a en tête que l'enjeu français d'interdiction du chalutage profond, bruyamment porté par BLOOM, va se déplacer au niveau européen. Si les lobbies ont pu mettre BLOOM en échec dans un contexte franco-français où tous les relais de décision étaient verrouillés, cela leur sera impossible dans un contexte européen.

Une bataille rangée de plusieurs années s'installe entre BLOOM et les lobbies industriels français et européens.

2012

LA COMMISSION EUROPÉENNE ASSIÉGÉE PAR LES LOBBIES INDUSTRIELS

Commissaire à la Pêche, la grecque Maria Damanaki a la volonté et le courage politique de mettre fin à plusieurs décennies de pêches destructrices. La Commission européenne prépare une proposition de règlement très ambitieuse mais reporte sans cesse sa sortie en raison des fortes pressions exercées au sein de la Commission. Les puissants lobbies de la pêche industrielle en Europe tentent en effet de noyer le texte avant même sa sortie de la Commission européenne. Les lobbies français trouveront un relais en la personne de Michel Barnier, Commissaire au marché intérieur.

MAI 2011

- **BLOOM** révèle pour la 1ère fois les pertes chroniques des flottes de pêche profonde malgré les subventions qu'elles perçoivent
- **BLOOM** organise un «tour scientifique» des autorités françaises

SEPTEMBRE
2011

Distribution des données socio-économiques de BLOOM sur la pêche profonde à l'ONU

21 JUIN 2012

BLOOM fait Interdire la publicité mensongère d'Intermarché

12 JUILLET 2012

La Commission européenne ne peut pas sortir sa proposition législative sur le règlement pêche profonde en raison de l'opposition d'un seul commissaire : comme par hasard Michel Barnier, ancien ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, mobilisé par les lobbies en dernier recours.

19 JUILLET 2012

La Commission européenne sort enfin sa proposition pour réformer le règlement encadrant la pêche profonde en Europe. Le texte propose l'interdiction du chalutage profond et des filets maillants de fond même si ces derniers sont déjà interdits au-delà de 600 mètres en Europe...

OUF!

14 JUILLET 2012

BLOOM fait retirer le veto que Michel Barnier a opposé à la proposition de réforme du règlement pêche profonde de la Commission européenne en l'exposant dans les médias (voir chapitre 6 pour plus de détails).





29 SEPTEMBRE 2012

Publication scientifique démontrant le dépassement systématique des quotas de pêche profonde : Intimidation des lobbies. Réponse des auteurs (y compris Claire Nouvian) qui met un point final aux menaces de poursuites judiciaires (!) (voir chapitre 4 recherche).

MI-JANVIER 2013

Intermarché, assigné par BLOOM en référé, publie enfin les comptes 2009-2011 de sa flotte de pêche. Déficitaires, subventionnés, rien n'a changé depuis les révélations de BLOOM en 2011 à propos des comptes jusqu'en 2008.

19 FÉVRIER 2013

AUDITION SUR LA PÊCHE PROFONDE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Claire Nouvian est auditionnée au Parlement européen et démontre la non viabilité économique des flottes industrielles françaises ainsi que les subventions publiques perçues. Cela donne lieu à d'âpres débats entre députés européens qui découvrent la réalité économique de cette pêche.

9 MARS 2013

Analyse des emplois liés à la pêche profonde. BLOOM révèle que seuls 44 à 112 marins en équivalent temps plein (ETP) sont employés à bord des navires pratiquant à des degrés très divers la pêche en eau profonde, ce qui représente 0,2 à 0,5% des marins français actifs en 2012.

28 NOVEMBRE 2012

BLOOM RÉVÈLE LE DOUBLE JEU D'UN CHERCHEUR DE L'IFREMER AU SERVICE D'INTERMARCHÉ AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Au moment où commencent les négociations de quotas, BLOOM révèle que François Théret, chercheur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) se fait nommer pour une durée de trois ans à l'organe scientifique le plus influent auprès de la Commission européenne (le CSTEP*) et change de casquette pour rejoindre la flotte d'Intermarché précisément 90 jours plus tard, entrant ainsi en conflit d'intérêt flagrant avec sa position.

Le Monde reprend notre communiqué et révèle que l'Ifremer avait accordé un congé sans solde de deux ans à François Théret pour qu'il mène à bien sa mission politique au sein de la Scapêche et des institutions européennes.

* Conseil scientifique technique et économique des pêches, chargé de conseiller la Commission européenne sur les décisions en matière de gouvernance des pêches, notamment les allocations de quotas.

20 MARS 2013

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN VOTE À 58 VOIX CONTRE 1 LA FIN DU CHALUTAGE PROFOND, ET FIXE LE SEUIL D'APPLICATION À 200 MÈTRES DE PROFONDEUR.

BRAVO!

MERCI

11 AVRIL 2013

NICOLAS HULOT INTERPELLE LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PÊCHE, FRÉDÉRIC CUVILLIER

Lors de la conférence sur la gouvernance de la haute mer organisée par le Conseil économique, social et environnemental, Nicolas Hulot interpelle spécifiquement le ministre délégué à la Pêche Frédéric Cuvillier pour le presser de mettre fin au « non sens écologique et économique » qu'est la pêche en eaux profondes.



9 JUIN 2013

BLOOM publie un appel à François Hollande en pleine page dans « Le Monde »

Texte signé par 14 personnalités politiques éminentes et soutenu par 9 ONG.

16 SEPTEMBRE 2013

Mobilisation internationale pour défendre les océans profonds au Grand Palais

BLOOM réunit 15 politiciens et chercheurs de premier rang, pêcheurs et ONG.

MERCI



5 JUIN 2013

Classement BLOOM des supermarchés après évaluation de leurs politiques d'achats en poisson.



17 JUIN 2013

Lancement de la pétition de BLOOM adressée à François Hollande qui atteint 900 000 signatures en quelques mois.



20/21 SEPTEMBRE 2013

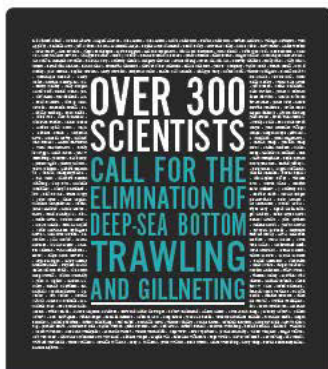
LES ONG OBTIENNENT UN ENGAGEMENT DE L'ÉTAT LORS DE LA CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

BLOOM est invitée par « Les Amis de la Terre » à prendre part à la Conférence environnementale, au grand dam du ministre délégué à la Pêche Frédéric Cuvillier. BLOOM, le WWF et Humanité & Biodiversité obtiennent l'engagement formel de la part des autorités que la position française sur la pêche profonde sera établie en accord avec les parties prenantes, notamment les ONG.

Pendant ce temps, la pêche profonde s'enlise au Parlement avec des pressions exercées par certains parlementaires alliés des lobbies industriels pour que le dossier prenne le maximum de retard et se rapproche de la date fatidique des élections européennes.

D'OCTOBRE
À DÉCEMBRE
2013

Deux bâches géantes d'interpellation des politiques sur la pêche profonde sont installées à la Gare du Nord.



NOVEMBRE 2013

Plus de 300 chercheurs internationaux signent une déclaration de soutien à la proposition européenne d'interdire le chalutage profond.

4 NOVEMBRE 2013

LE RÈGLEMENT PÊCHE PROFONDE EST VOTÉ EN COMMISSION DE LA PÊCHE DU PARLEMENT EUROPÉEN MAIS SUPPRIME L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND

Le règlement a été dépouillé par les alliés des lobbies français et espagnols et négocié au rabais : le texte ne comporte plus l'interdiction du chalutage profond, mais un amendement de compromis très alambiqué qui maintient cette pratique et renvoie sa réévaluation aux calendes grecques. L'industrie est soulagée. Le dossier quitte au moins l'arène douteuse d'une Commission de la pêche minuscule et traditionnellement acquise aux lobbies pour s'acheminer vers un vote en plénière du Parlement.



18 NOVEMBRE 2013

Campagne virale sur Internet grâce à la BD de Pénélope Bagieu

Après avoir vu la conférence TEDx de Claire Nouvian, la dessinatrice Pénélope Bagieu publie sur son blog une BD savoureuse qui dénonce le scandale du chalutage profond. Un tsunami viral déferle sur Internet : la BD compte plus de 600 000 partages sur les réseaux sociaux. La pétition de BLOOM, qui a réuni 26 000 signatures en quelques mois, gagne 100 000 signatures par jour (en perd 100 000 à cause du serveur de BLOOM qui saute sous l'affluence soudaine des visites) mais atteint tout de même près de 900 000 signatures, ce qui en fait la pétition environnementale la plus signée de l'histoire de France.



27 NOVEMBRE 2013

AU COURS D'UNE AUDITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, L'IFREMER RETIRE SA CAUTION AUX LOBBIES INDUSTRIELS

À 15 jours du vote en plénière au Parlement européen sur l'interdiction du chalutage profond, coup dur pour les lobbies et leurs alliés politiques : l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) leur retire la très maigre caution scientifique que ceux-ci brandissaient pour justifier des activités de pêche injustifiables : un papier de position sur leur site internet, seul document à parler de pêche profonde « durable » et contredisant toutes les études scientifiques qui sonnent l'alerte sur les dangers pour la biodiversité du chalutage profond.

► À partir de cet instant, les écueils tombent les uns après les autres. BLOOM se met à gagner son combat sur tous les terrains, mais cela à une échéance trop proche du vote pour que les nouvelles aient le temps de perfuser le système politique et de changer les positions de principe. Face à une volonté citoyenne puissante, ils feront tout de même échouer le vote du 10 décembre.

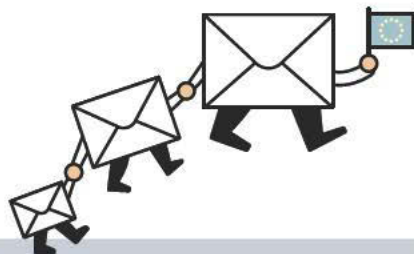
10 DÉCEMBRE 2013

LE PARLEMENT EUROPÉEN REJETTE L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND À 9 VOIX



Techniquement, les députés ont d'abord été appelés à se prononcer sur l'amendement de compromis, issu du vote de la Commission de la pêche, qui supprimait l'interdiction du chalutage profond et qui, s'il était adopté, faisait automatiquement tomber l'amendement sur l'interdiction du chalutage profond. L'amendement de compromis est adopté à 342 voix contre 326.

► *Victoire a posteriori de l'interdiction du chalutage profond. Mais en réalité, l'ordre du vote a été modifié au dernier moment, ce qui explique pourquoi certains députés ont voté pour le mauvais amendement alors qu'ils s'étaient prononcés publiquement contre le chalutage profond. Ils pensaient voter pour un amendement « inoffensif », alors que celui-ci leur retirait la possibilité de se prononcer sur l'interdiction du chalutage profond. Ces députés se sont empressés de faire corriger leur vote. Après correction, l'interdiction aurait dû être adoptée à 343 voix contre 330. Il s'agit d'une victoire... pour les archives du Parlement et la mémoire collective.*



30 NOVEMBRE - 10 DÉCEMBRE 2013

Lancement d'une pétition AVAAZ par BLOOM et FISHLOVE adressée à l'ensemble des parlementaires européens. 358 098 signatures réunies.

2 DÉCEMBRE
2013

Casino annonce l'arrêt de la commercialisation des espèces profondes

9 DÉCEMBRE
2013

Carrefour arrête la commercialisation des espèces profondes

11 DÉCEMBRE 2013

Intermarché «tend la main» aux ONG
Sous pression maximale du public, des médias et des adhérents du réseau Intermarché, lassé d'être attaqué sur les pratiques de pêche du groupe, victime d'une grave crise d'e-réputation à cause de la BD de Pénélope Bagieu, Intermarché est prêt à négocier avec BLOOM l'arrêt du chalutage profond. Les discussions portent sur la profondeur à laquelle les filets ne doivent plus descendre. BLOOM soutient 600 mètres et Intermarché affirme qu'ils essaieront à long terme mais qu'ils en sont économiquement incapables à courte échéance.

17 DÉCEMBRE
2013

La Mairie de Paris annonce ne plus acheter de poissons pour la restauration collective municipale

20 DÉCEMBRE
2013

Auchan annonce la suspension de ses ventes de poissons profonds

ENFIN!



31 JANVIER 2014

BLOOM et Intermarché trouvent un accord

Intermarché et BLOOM trouvent un compromis: la flotte d'Intermarché cessera de chaluter au-delà de 800 mètres de profondeur à partir de début 2015. Cet engagement ne constitue pas la victoire de la campagne de BLOOM mais une étape cruciale. Cependant, la France bloque toujours le règlement au Conseil des Ministres européens.

13 FÉVRIER 2014

Un sondage BVA/BLOOM indique que 73% des Français souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction du chalutage profond, soit une progression de 2% par rapport au sondage identique réalisé en novembre 2013.

6 FÉVRIER 2014

AUDITION PUBLIQUE SUR LA PÊCHE AU SÉNAT

Claire Nouvian est auditionnée sur la pêche profonde et continue à porter la voix de la rationalité scientifique au sein des institutions nationales. Claire poursuit sa démonstration de l'absurdité économique et écologique de cette pratique de pêche. Les représentants du Comité national des pêches (le CNPME), eux, claquent la porte de l'audition avant même qu'elle démarre sous prétexte qu'elle est biaisée étant donné que les ONG sont entendues.



15 AVRIL 2014

LE DÉPUTÉ UDI YVES JÉGO ADRESSE UNE QUESTION ÉCRITE SUR LA PÊCHE PROFONDE À LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE M^{me} SÉGOLÈNE ROYAL

Dans sa question n°53490 parue au Journal Officiel du 15 avril 2014, le député Yves Jégo demande à la ministre ce qu'elle entend faire pour aller dans le sens des enseignes et de la volonté citoyenne, en se référant à la pétition de BLOOM et à ses 800 000 signataires d'alors.

20 MARS 2014

24 000 messages envoyés au Président de la République, au premier Ministre et au ministre de la Pêche pour l'interdiction du chalutage profond.

24 AVRIL 2014

Coordination par BLOOM de l'envoi d'un courrier à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) demandant l'accès aux données de l'Ifremer sur les navires pêchant en eaux profondes

Le courrier co-signé par Greenpeace, Oceana, WWF et la Fondation GoodPlanet convainc Ségolène Royal d'ordonner la publication des données en juillet.

12 JUIN 2014

BLOOM DÉMARRE UNE CAMPAGNE PUBLIQUE DE SENSIBILISATION AU ROYAUME-UNI «PROTECT OUR HERITAGE»



Lancement d'une pétition soutenue par une coalition d'ONG orchestrée par BLOOM et rassemblant plusieurs ONG britanniques et/ou internationales : Environmental Justice Foundation, Hebridean Whale Dolphin Trust, Greenpeace, Marine Conservation Society, The National Trust for Scotland, New Economics Foundation, Nourish Scotland, Oceana, Deep-Sea Conservation Coalition. 15 000 signatures réunies en janvier 2015. La coalition d'ONG permet de renforcer au sein du débat politique britannique le problème posé au Royaume-Uni, et particulièrement à l'Écosse, de la destruction de son patrimoine naturel par des flottes de pêche étrangères. L'objectif final de BLOOM sera atteint en juillet 2015, au bout d'un an de campagne.

PAS TRÈS SURPRENANT...

20 MAI 2014

Création et diffusion d'une infographie en amont des élections européennes sur le thème de « Star Wars » pour rappeler le vote des élus sur le chalutage profond



18 JUIN 2014

BLOOM adresse un « Appel du 18 Juin » à Ségolène Royal.

2 JUILLET 2014

PUBLICATION DE DONNÉES INÉDITES RÉVÉLANT LES MENSONGES DES AUTORITÉS FRANÇAISES SUR LA PÊCHE PROFONDE ET UNE POSITION INJUSTIFIABLE DE LA FRANCE SUR LA RÉFORME DU RÈGLEMENT EUROPÉEN

À la suite de la demande formulée à la CADA par BLOOM avec d'autres ONG, Ségolène Royal ordonne que l'Ifremer rende enfin publiques des données sur les activités de pêche profonde en France que BLOOM et les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la Mer ! Celles-ci montrent que toutes les estimations de BLOOM étaient justes. En 2012, seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 mètres plus de 10 % de leur temps et seulement 10 d'entre eux pêchaient au-delà de 800 mètres de profondeur¹ ! En outre, les données confirment et quantifient l'impact désastreux des pêches profondes au chalut sur les populations de requins profonds menacés d'extinction.

¹ Analyse de l'activité de chalutage de fond au-delà de l'isobathe 200 mètres de 2010 à 2012. Patrick Berthou, Éric Bégot, Alain Biseau. Avril 2014. Page 6, tableau 4.

17 JUILLET 2014

PROPOSITION D'AMENDEMENT D'UNE DÉPUTÉE EELV CONTRE LE CHALUTAGE PROFOND

La députée Laurence Abeille (EELV) propose d'interdire le chalutage profond en complétant l'article L. 945-4 du Code rural et de la pêche maritime par un alinéa ainsi rédigé : « 23° De pratiquer le chalutage en eaux profondes. Un décret en Conseil d'État définira les conditions d'application du présent alinéa ».

14 JUILLET
2014

Mobilisation euro-
péenne du Street Art
contre le chalutage
profond



Le 14 juillet
la communauté
street-art se
mobilise

28 JUILLET 2014

La pire ennemie des océans profonds, l'eurodéputée socialiste Isabelle Thomas récupère la responsabilité du règlement pêche profonde au Parlement

L'eurodéputée socialiste Isabelle Thomas, fervent défenseur iconique de la pêche industrielle destructrice, est désignée rapporteur du règlement pêche profonde pour conduire les négociations à huis clos entre le Parlement, le Conseil et la Commission européenne, le fameux « trilogue » où l'opacité règne en maître. En tant que marraine officielle de Blue Fish, le plus gros lobby de la pêche industrielle en France, Isabelle Thomas se retrouve engluée dans un conflit d'intérêts gênant, contredisant frontalement le code de conduite des Parlementaires européens auquel elle a souscrit.

SAUVE
QUI PEUT !

1^{er} SEPTEMBRE 2014

Article de **Claire Nouvian** exposant les lobbies et leurs alliés politiques. L'article publié dans l'écologiste « Qui défend la pêche en eau profonde ? » expose le fonctionnement des institutions et des élus sous influence des lobbies et dénonce le rôle de la diplomatie française et des réseaux orientais dans le blocage du dossier « Pêche Profonde ».

8-14 SEPTEMBRE 2014

Campagne de sensibilisation grand public Lush/BLOOM contre le chalutage profond dans 21 pays de l'UE



2 OCTOBRE 2014

Contribution de BLOOM à la consultation de la Commission européenne sur les quotas d'espèces profondes bisannuels (pour 2015-2016)

BLOOM rédige également un communiqué de presse rendant intelligibles les recommandations scientifiques. Cela mettra en perspective le mépris total de celles-ci par le ministre français de la Pêche (Alain Vidalies) lors des négociations à Bruxelles.

24 OCTOBRE 2014

- ▶ **Courrier de 28 ONG** dont BLOOM pressant la Présidence italienne d'avancer sur le règlement pêche profonde au niveau du Conseil des Ministres européens.
- ▶ **3 096 mails envoyés à Ségolène Royal** à la suite de son tweet du 20 octobre 2014 et à la contre-réaction immédiate des lobbies le 21 octobre.

22 NOVEMBRE 2014

Ségolène Royal retourne sa veste et reçoit à Lorient un « trophée » du plus gros lobby industriel Blue Fish.



© web Ouest France

16 SEPTEMBRE 2014

QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT SUR LES IMPACTS DU CHALUTAGE PROFOND

La députée socialiste Geneviève Gaillard formule une question écrite (n° 63851) au ministère des Transports (sous tutelle du ministère de l'Écologie) sur les conséquences désastreuses du chalutage en eaux profondes.

20 OCTOBRE 2014

Tweet de Ségolène Royal qui se prononce en faveur de l'interdiction du chalutage. À l'issue d'une réunion publique avec des chercheurs français, la ministre de l'Écologie tweete: « il faut arrêter le chalutage profond, c'est clair ».



19 NOVEMBRE 2014

Mutinerie des Abysses
BLOOM rassemble ONG et personnalités contre le chalutage profond.

24 NOVEMBRE 2014

Sortie du documentaire de BLOOM : INTOX
Investigation sur les lobbies de la pêche industrielle.

21 NOVEMBRE 2014

3 320 mails envoyés à Ségolène Royal pour l'encourager à tenir bon face aux lobbies de la pêche industrielle.

16 DÉCEMBRE 2014

QUESTION ORALE ADRESSÉE À SÉGOLÈNE ROYAL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Question orale du député EELV Jean-Louis Roumégas à la ministre de l'Écologie Ségolène Royal au sein de l'Hémicycle à propos de la position de la France sur le chalutage profond.

19 JANVIER 2015

BLOOM dénonce la trahison d'Intermarché

Contrairement à leur engagement, le groupe ne fournit pas les données GPS des navires permettant de vérifier qu'ils ont bien cessé de pêcher au-delà de 800 mètres. Ils continuent à armer le rassemblement d'industriels se battant contre le règlement (le lobby industriel Blue Fish), et le groupe Intermarché entame même un processus de certification en vue d'obtenir le label MSC (Marine Stewardship Council) de «pêche durable» pour ses pêches de poissons profonds (lingue bleue, sabre noir, grenadier de roche).

JUILLET 2015

Après une campagne de deux ans au Royaume-Uni menée par BLOOM et la Deep Sea Conservation Coalition avec le soutien d'ONG locales, le gouvernement change enfin sa position et se déclare en faveur de l'interdiction du chalutage profond.

17 DÉCEMBRE 2014

Après une longue série de questions parlementaires du député Conservateur Zac Goldsmith, le gouvernement britannique finit par révéler les données que l'administration centrale des pêches du Royaume-Uni (Defra) refusait de communiquer

La réponse du gouvernement britannique révèle que le Royaume-Uni, loin d'être fortement impacté par le règlement pêche profonde comme le clamaient l'industrie de la pêche et l'administration, est à peine concerné par la pêche profonde : seuls 12 navires britanniques pêchent au-delà de 600 m de profondeur (et non 76 comme il avait été précédemment affirmé), et encore, une toute petite partie de leur temps !

BLOOM gagne du terrain dans la construction d'un argumentaire robuste face aux déclarations tirées par les cheveux des industriels du secteur de la pêche. *In fine*, cette stratégie permettra d'avoir raison de la mauvaise foi du secteur et des administrations centrales.

16 JUIN 2015

Les poissons profonds ciblés par les navires de pêche sont classés sur la Liste Rouge des Espèces Menacées L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publie la première évaluation exhaustive de l'état de santé des poissons des mers européennes et conclut que deux des trois espèces ciblées en eaux profondes sont menacées d'extinction ! Le grenadier de roche (*Coryphaenoides rupestris*) s'avère ainsi « en danger d'extinction » au niveau régional selon les critères de la Liste Rouge des espèces menacées tenue par l'UICN, et la lingue bleue (*Molva dypterygia*) est évaluée comme étant « vulnérable ».

BRAVO!
THANK YOU ZAC,
RICHARD, PETE, NICK,
CALLUM, DEBBIE
& MORE

2 JUILLET 2015

LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SÉNAT ADOPTE UN AMENDEMENT INTERDISANT LE CHALUTAGE PROFOND SUR LE PROJET DE LOI BIODIVERSITÉ

L'alinéa 23 du groupe communiste du Sénat amendant l'article 56 du projet de Loi Biodiversité et visant à « interdire la pratique particulièrement destructrice du chalutage en eaux profondes » est adopté. Le texte prévoit qu'un « décret en Conseil d'État définira les conditions d'application du présent alinéa » selon la formule déjà utilisée dans l'amendement que la députée EELV Laurence Abeille a présenté à l'Assemblée nationale un an auparavant, le 17 juillet 2014, mais qui fut alors rejeté. Cette adoption montre que le temps aidant, l'interdiction du chalutage profond s'impose dans les esprits comme une évidence historique.



9 JUILLET 2015

LE LUXEMBOURG RÉINTRODUIT L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND DANS LE RÈGLEMENT ET PREND COMME RÉFÉRENCE LES 800 MÈTRES NÉGOCIÉS ENTRE BLOOM ET INTERMARCHÉ



Le Luxembourg, qui assure la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne de juillet à décembre 2015, inscrit le règlement pêche profonde parmi les priorités de son agenda et propose aux États membres de l'Union européenne d'interdire le chalutage profond au-delà de 800 mètres de profondeur. Cette décision montre l'impact majeur de la campagne menée par BLOOM en France dans le processus législatif européen.

INCROYABLE !
MAIS VRAI !





7 OCTOBRE 2015

La position de la France communiquée au Conseil montre un assouplissement vis-à-vis de l'interdiction du chalutage profond au-delà de 800 mètres mais ce changement potentiel de position n'est pas rendu public.

SÉGOLENE PUBLIQUEMENT LA FRANCE CHALUTAGE

27 SEPTEMBRE 2015

ADOPTION AUX NATIONS UNIES DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ÉLABORÉS À LA CONFÉRENCE RIO+20 EN 2012.

Pour la première fois, les océans sont inclus dans le programme de développement durable des Nations Unies via l'objectif n°14 : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

L'ODD 14 fixe, entre autres :

- ▶ d'ici à 2025, de prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types,
- ▶ d'ici à 2020, de gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, de renforcer leur résilience et de les restaurer pour rétablir la santé et la productivité des océans,

- ▶ de réduire au maximum l'acidification des océans,
- ▶ d'ici à 2020, de réglementer efficacement la pêche, de mettre un terme à la surpêche, à la pêche illégale, aux pratiques de pêche destructrices et d'exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques,
- ▶ de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible,
- ▶ d'ici à 2020, de préserver au moins 10 % des zones marines et côtières,
- ▶ d'ici à 2020, d'interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, de supprimer celles qui favorisent la pêche illégale et de s'abstenir d'en accorder de nouvelles.

BLOOM attendait une position claire du gouvernement français contre la pêche destructrice en profondeur depuis le début de son engagement actif auprès des autorités en... 2008 ! Après six années de blocage féroce, l'impensable se produit donc : le pays le plus farouchement opposé au règlement pêche profonde change sa position !

Le communiqué de Ségolène Royal et le changement de position française au Conseil de l'Union européenne va modifier la dynamique européenne et ouvrir une voie « royale » à l'interdiction du chalutage profond en Europe, enfin !¹



6 NOVEMBRE 2015

ROYAL COMMUNIQUE SUR LE SOUTIEN «AU NOM DE » DE «L'INTERDICTION DU AU-DELÀ DE 800 MÈTRES»

► Le même jour, le Conseil de l'Union européenne adopte sa position sur le règlement, conserve l'interdiction du chalutage profond en Europe au-delà de 800 mètres et obtient mandat pour entrer en négociation finale de trilogue avec le Parlement et la Commission européenne.

► L'Espagne a fait pression sur le Conseil pour que le règlement ne s'applique plus

aux eaux internationales et qu'il soit restreint aux seules eaux sous juridiction européenne. En somme, l'Espagne souhaite que ses flottes puissent tranquillement continuer à détruire les océans profonds de l'autre côté de la frontière maritime européenne... !

1 Nous souhaitons ici remercier spécifiquement Isabelle Laudon (WWF) qui n'a pas manqué une occasion de fortement appuyer et relayer les demandes de BLOOM auprès du gouvernement. Elle a été une alliée formidable et précieuse.



Ségolène Royal @RoyalSegolene · 6 nov.

Je soutiens au nom de la France
l'interdiction du chalutage au-delà de 800m
[#pêcheprofonde](#) [#biodiversité](#)



LE 10 NOVEMBRE 2015

L'EURODÉPUTÉE SOCIALISTE ISABELLE THOMAS OBTIENT MANDAT DE LA COMMISSION DE LA PÊCHE POUR DÉMARRER LE TRILOGUE

Le texte adopté en 2013 par le Parlement est plus ambitieux et contraignant pour l'encadrement de la pêche profonde que celui adopté par le Conseil à l'exception de l'interdiction du chalutage profond, sur laquelle le Conseil est allé au-devant du Parlement en adoptant l'interdiction au-delà de 800 mètres de profondeur.

L'enjeu qui repose sur les épaules d'Isabelle Thomas est de défendre la position du Parlement, c'est-à-dire de conserver des mesures de protection fortes pour les écosystèmes profonds, d'accepter la tendance historique qui se profile sur l'interdiction du chalutage profond et de s'assurer que la zone d'application du règlement intègre bien les eaux internationales de l'Atlantique Nord-Est, et pas seulement les eaux européennes comme le voudrait le Conseil sous la pression de l'Espagne. Si Isabelle Thomas accepte les conditions du Conseil de réduire le champ d'application du règlement aux seules eaux européennes, elle donnerait alors son blanc-seing aux flottes industrielles espagnoles qui seraient alors libres de continuer leurs méfaits contre la biodiversité mondiale. Les enjeux de cette négociation verront si le règlement se trouve, *in fine*, en conformité avec l'Objectif de Développement Durable n°14 adopté par les Nations unies en septembre 2015.

16 MARS 2016

Le Comité régional des pêches maritimes de Bretagne appelle au blocage des ports.

Afin de bloquer l'adoption de l'amendement proposant l'interdiction du chalutage profond dans la Loi Biodiversité, le Comité régional des pêches maritimes de Bretagne appelle les pêcheurs professionnels à se mobiliser contre la menace d'interdiction de tout le chalutage (ce dont il n'a jamais été question). Appel à la démission de la ministre, menaces de représailles dures : les méthodes des lobbies sont exposées au grand jour. Leurs alliés politiques, arrivés en renfort dans l'hémicycle, bloquent l'amendement.



22 JANVIER 2016

AU SÉNAT, SÉGOLÈNE ROYAL LIVRE UN VIBRANT PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND

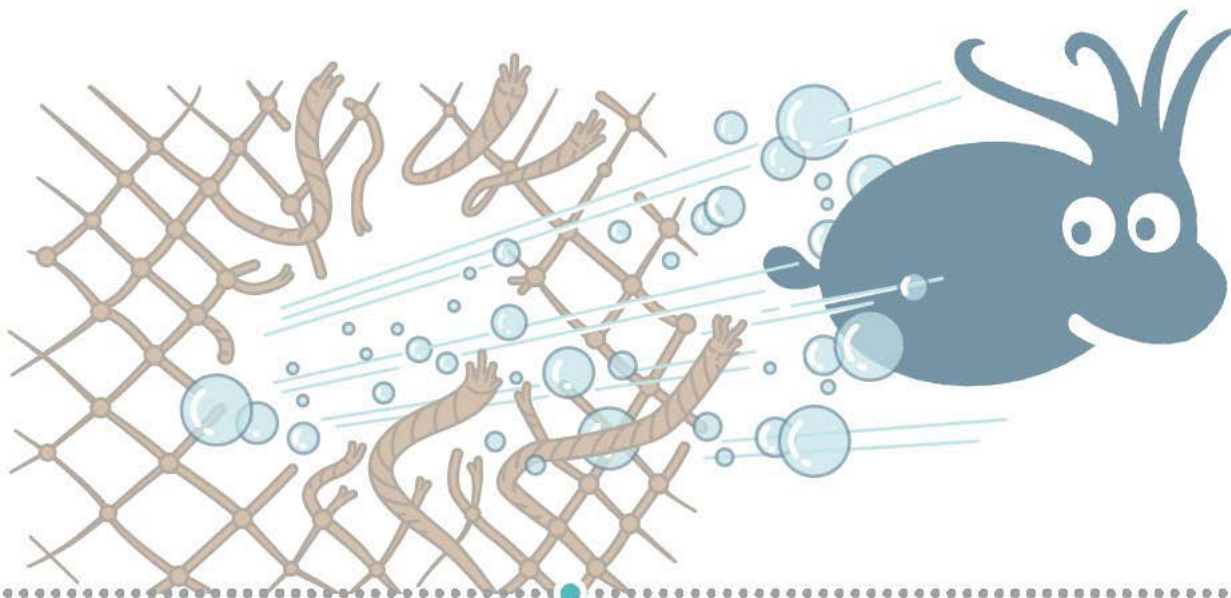
Au cours de l'examen du projet de Loi Biodiversité au Sénat, la Ministre de l'Écologie Ségolène Royal prononce un long discours engagé en faveur de l'interdiction du chalutage profond. Cette allocution donne la mesure du chemin parcouru par la sphère publique depuis que BLOOM milite pour la fin des pêches destructrices en profondeur... Huit années de mobilisation sans relâche portent leurs fruits, la ministre s'est totalement émancipée de la pression des lobbies industriels.



29 MARS 2016

LE GROUPEMENT «LES MOUSQUETAIRES» CESSE LA PÊCHE ET LA COMMERCIALISATION D'ESPÈCES PROFONDES

Allant encore plus loin que son engagement de 2014 de cesser le chalutage au-delà de 800m, le groupement des Mousquetaires annonce que sa flotte de pêche, la « Scapêche », cessera progressivement, d'ici 2025, toute pêche d'espèces profondes et que les magasins du groupe en arrêteront la vente à la même échéance. Ce plan de progrès intitulé « pêche durable 2025 », qui nécessitera un investissement de 50 millions d'euros dans toute la filière pêche du groupement, a été élaboré en concertation avec BLOOM via le cabinet « Deloitte Développement Durable ».



30 JUIN 2016

VICTOIRE ! L'EUROPE INTERDIT ENFIN LE CHALUTAGE PROFOND

Après quatre années de procédures législatives et près de quatre années supplémentaires de lobbying intense de la part des industriels de la pêche pour tenter d'empêcher, en amont, l'Etat français puis la Commission européenne de proposer l'interdiction du chalutage profond, **un accord est enfin trouvé, le jeudi 30 juin, entre les trois institutions européennes** (Parlement, Conseil, Commission) scellant la réforme du règlement encadrant la pêche profonde européenne.

Les trois institutions adoptent une série de **mesures importantes** pour la protection des écosystèmes profonds européens, notamment **l'interdiction du chalutage profond dans toutes les eaux européennes au-dessous de 800 mètres de profondeur et un mécanisme juridiquement contraignant de fermeture de zones** abritant ou susceptibles d'abriter des écosystèmes marins vulnérables tels que des coraux.

Le futur règlement « pêche profonde » remplacera celui de 2002, faible et inadapté, qui sert de cadre légal à la pêche profonde. **L'Union européenne se dote ainsi d'un cadre réglementaire à la hauteur des résolutions votées par l'Assemblée générale des Nations Unies** sur la pêche profonde.

Nous avons réussi l'impossible !

Avec un budget minuscule mais des soutiens providentiels, nous avons réussi des tours de force mémorables comme le fait de suspendre pendant presque trois mois, au-dessus des voies ferrées de la Gare du Nord, deux immenses affiches spectaculaires de 110 m² chacune, appelant les élus à dire NON au chalutage profond, ou de réunir près de 900 000 signatures à notre pétition, ce qui en fait la pétition environnementale la plus importante de l'histoire de France à notre connaissance.

Mais comme nous ne confondons pas la fin et les moyens, ce qui nous remplit réellement, profondément de joie, c'est que nous avons gagné nos combats.

Et dix années de recul nous donnent une certitude, ancrée non plus dans l'énergie de l'urgence mais dans une évaluation rationnelle de nos succès, que tout est possible, même le plus impensable. Notre « Appel du 18 juin » adressé à Ségolène Royal en 2014 prend tout son sens à l'aune du chemin parcouru : nos opposants ont gagné des batailles et nous en avons perdu. Mais ils ont perdu la guerre, et nous, nous l'avons gagnée.

Alors avoir de l'espoir ? Oui, c'est légitime. Les systèmes politiques sont corrompus, malades, sous influence toxique des lobbies industriels, mais avec une mobilisation hors norme, il est possible d'en venir à bout, et cela malgré le vent ultra-libéral qui souffle sur l'Europe et qui déroule aux entreprises les plus polluantes et destructrices un tapis plus rouge qu'elles n'ont jamais connu.

Ce qui manque aux ONG et aux associations citoyennes, ce sont des moyens. Il n'y a pas de miracle, l'équation reste financière. Ce que BLOOM a englouti en dix ans, en temps sacrifié sur le sommeil, le repos, la vie privée, n'est pas une formule durable.

Aujourd'hui, l'enjeu de BLOOM est d'accroître son impact en préservant ses équipes. Conserver notre formule magique et la reproduire à l'infini sur tous nos combats, en améliorant en revanche largement notre santé financière.

Nous avons fait la preuve que nous étions capables d'apporter notre pierre à l'édifice de la maison commune. Nous espérons donc que vous serez à nos côtés, au cours des dix prochaines années, pour continuer à construire ensemble le monde que nous désirons pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Claire Nouvian